

Master Ethique – Parcours : Recherche éthique et bioéthique

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

La mention Ethique de master de l'Université Paris Cité offre depuis 2014 une formation multispécialité intégrant un parcours recherche (Ethique et Bioéthique) et un parcours plus professionnalisant (Criminalistique). Depuis la rentrée 2022, un nouveau parcours professionnalisant y a été intégré (conseiller en génétique).

Le parcours « Recherche éthique et bioéthique » est la base historique de la mention. Cette formation en deux ans (M1et M2) forme à la pratique et à la recherche en éthique et bioéthique à la fois des professionnels de santé (ou impliqués dans le champ de la santé) et des étudiants titulaires d'une licence ou plus dans l'une des disciplines formant à d'autres métiers de la santé (Sciences Humaines et Sociales, droit, économie, biologie, philosophie, etc...). Elle s'inscrit dans le programme de recherche et de formation à la recherche du laboratoire ETRES, composante du centre de recherche des cordeliers (UMRS 1138).

Deux itinéraires sont proposés en master 1 pour s'adapter aux profils des étudiants : un itinéraire santé, dédié aux étudiants en médecine, odontologie, maïeutique et pharmacie, et un parcours scientifique permettant aux étudiants issus des autres filières de se familiariser avec les pratiques professionnelles de la santé grâce à des enseignements.

Ce programme universitaire fait partie de la Graduate School Society & Health d'Université Paris Cité, liant des cours de master et doctorat à des laboratoires de recherche de pointe. La Graduate School offre des formations en sciences humaines et sociales, avec une approche de

recherche diversifiée pour étudier le système de santé. [En savoir plus >](#)

COMPÉTENCES VISÉES

Les objectifs du parcours Recherche « Ethique et bioéthique » parcours recherche sont doubles :

- Acquisition des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la compréhension des enjeux éthiques issues pratiques professionnelles du champ de la santé et de leurs nécessaires complémentarités. Pour cela les enseignements dispensés alternent des enseignements théoriques de nature multidisciplinaire (éthique de la recherche, philosophie, droit, sociologie, anthropologie, linguistique, économie de la santé), et des partages d'expériences par des professionnels impliqués directement dans les pratiques (médecins, soignants non médecins, psychologues cliniciens, chercheurs,...).
- Acquisition des compétences nécessaire à la construction et la mise en œuvre d'une recherche empirique destinée à documenter les enjeux éthiques des pratiques professionnelles dans le champ de la santé (soin, recherche, enseignement, management, gouvernance, etc... depuis la problématisation d'une question de recherche contextualisée, jusqu'à sa mise en œuvre et à la discussion des enjeux éthiques identifiés.

Au terme des deux années de formation, les étudiants ont acquis le socle de connaissances théoriques multidisciplinaires et les compétences nécessaires à la construction et à la mise en œuvre d'un projet de recherche en éthique.

Ils sont capables de contextualiser, de problématiser une ou plusieurs questions éthiques émergeant de la littérature (M1) ou des pratiques professionnelles en santé (M2).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Ils ont acquis leur autonomie en matière de recherche bibliographique, maîtrise des méthodes de recherche qualitative, et ont démontré leur capacité à produire un mémoire de recherche structuré, à présenter oralement les résultats les plus pertinents et les limites de leur recherche devant un jury pluridisciplinaire.

Au terme de la formation, ils ont acquis (ou renforcé) une compétence réflexive et sont capable d'animer une discussion éthique, et de participer à la mise en œuvre de la régulation de la recherche, et aux travaux d'un comité d'éthique institutionnel (hospitalier, organisme de recherche, CPP, ...)

Programme

ORGANISATION

Les enseignements dispensés permettent de valider 60 ECTS chaque année pour un volume d'environ 700 heures ETD par an. Ils sont organisés sous la forme d'alternance entre des cours magistraux, des enseignements dirigés et des séances de travail multidisciplinaire autour des sujets de recherche des étudiants (séminaires). Les cours sont réparties entre le mois d'octobre et le mois d'avril de l'année universitaire, par blocs d'une semaine.

La première année du Master est une année commune aux parcours "Recherche éthique et bioéthique" et "Médecine légale et criminalistique"

La réalisation de deux mini-stages d'immersion est obligatoire en master 1 pour les étudiants de l'itinéraire scientifique et donnent lieu à la production d'un rapport de stage. Le travail de recherche personnel encadré est un travail de recherche sur corpus bibliographique.

En master 2, le travail de recherche est un travail de recherche de terrain, qui se déroule en parallèle des enseignements. Le stage peut être validé par la participation aux séminaires et aux travaux du laboratoire ETRES et par la

réalisation du travail de terrain, selon des modalités adaptées au profil de l'étudiant et validées par l'équipe pédagogique.

TUTORAT

Chaque étudiant, dans les suites de l'encadrement collectif que nous proposons à chaque promotion sera ensuite encadré par un directeur de mémoire, issu de l'équipe pédagogique du master et, si nécessaire, et après consultation de l'équipe pédagogique par un co-encadrant spécialiste des questions techniques sur lesquels porte sa question.

En dehors de la participation aux séminaires obligatoire pour tous, les lieux, durée et conditions des stages sont adaptés aux profils des étudiants. La formation peut être suivie en formation continue et la durée de la formation adaptée en fonction des situations. Chaque étudiant est suivi individuellement et se voit proposer un accompagnement selon ses besoins chaque fois que c'est possible. Par exemple, la proposition de formation à la recherche documentaire est adaptée individuellement selon les étudiants en fonction de leurs résultats à un test de niveau de maîtrise des différentes ressources disciplinaires utiles, les étudiants de l'itinéraire « scientifique » doivent valider des mini-stages d'immersion qui n'entrent pas dans l'itinéraire « santé », les professionnels qui travaillent en parallèle de la formation peuvent programmer une validation de leur master 2 en deux ans. Pour les étudiants en situation de handicap, les aménagements sont faits en lien avec le pôle handicap étudiants.

Chaque UE est évaluée par une épreuve de contrôle terminal, à l'exception des UE contenant les séminaires, qui font l'objet d'un contrôle continu. Les examens terminaux sont majoritairement des épreuves écrites en présentiel, regroupées à la fin de chaque semestre. L'évaluation des compétences acquises se fait par ailleurs par la production d'un mémoire de recherche et d'une soutenance devant un jury pluridisciplinaire. La validation repose sur l'obtention d'une moyenne de 10/20 au minimum aux épreuves terminales de chacun des semestres. Il n'y a pas de deuxième session, mais les notes d'UE sont compensables entre elles jusqu'à une note seuil éliminatoire de 7/20. La note de mémoire (+ soutenance) n'est pas compensable, sa note

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

seuil éliminatoire est de 10/20. Des mentions sont attribuées par année, selon les seuils de moyenne générale suivants : « assez bien » entre 12 et 13,99 ; « bien » entre 14 et 15,99 et « très bien » au-delà de 16 de moyenne générale.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Selon l'itinéraire, et après validation par l'équipe pédagogique

Stages et projets tutorés :

En master 1, tous les étudiants doivent participer aux séminaires qui leur sont dédiés et qui permettent leur immersion et leur intégration dans le laboratoire ETRES. Les étudiants du parcours scientifique, lorsqu'ils ne sont pas des professionnels de santé doivent effectuer deux mini-stages d'observation/immersion en milieu hospitalier ou de recherche. Tous les étudiants doivent réaliser un travail personnel encadré de recherche en éthique, à partir d'un corpus bibliographique validé par l'équipe pédagogique. Ils bénéficient d'un double encadrement : collectif et multidisciplinaire pendant les séminaires et individuel par leur directeur de mémoire.

En master 2, tous les étudiants doivent participer aux séminaires qui leur sont dédiés et qui permettent leur immersion et leur intégration dans le laboratoire ETRES. Ils ont la possibilité d'y faire un stage de plus longue durée. Ils doivent produire un travail de recherche original, à partir d'une étude de terrain. Les modalités d'encadrement sont les mêmes qu'en M1.

Admission

Plusieurs itinéraires ont été construits pour s'adapter à des profils variés d'étudiants. Les admissions en master 1 itinéraire santé sont ouvertes : aux étudiants en santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique), ainsi qu'aux professionnels issus des formations

citées précédemment. Les admissions en M1 itinéraire scientifique sont accessibles aux autres métiers de la santé, ainsi qu'aux étudiants des filières de kinésithérapie ou de soins infirmiers après la validation de leur troisième année d'études, et aux étudiants en sciences humaines et sociales, en droit, en économie ou en biologie titulaire d'une licence de l'une de ces disciplines. Des admissions directes en master 2 sont possibles, notamment pour les professionnels de santé disposant déjà d'un master 1 ou d'un master 2, les internes en médecine, ou pour les étudiants en sciences humaines et sociales, en droit, en économie ou en biologie déjà titulaires d'un master dans leurs disciplines.

PRÉ-REQUIS

Les conditions d'admission en master 1 sont dépendantes des parcours des étudiants. Pour s'inscrire en itinéraire santé, il faut au minimum avoir validé le premier cycle des études en santé pour les études médicales, en odontologie, en pharmacie ou en maïeutique. Pour s'inscrire en parcours scientifique, il faut soit avoir validé la troisième année des études en soins infirmiers ou en kinésithérapie, soit disposer d'une licence en sciences humaines et sociales, en droit, en économie ou en biologie. Dans tous les cas, les admissions sont faites après avis du conseil de pédagogie, suivant l'examen des dossiers (CV et lettre de motivation), et après un entretien.

En plus des diplômes requis, une très bonne maîtrise du français (niveau C2) et de solides motivations sont nécessaires (projet professionnel).

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Il est possible de poursuivre par un doctorat d'état, par exemple dans l'école doctorale ED 262 « Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion », elle-même adossée à plusieurs équipes de recherches, dont l'équipe ETRES.

PASSERELLE

La spécialité Éthique et Bioéthique permet d'envisager la poursuite d'études dans le cadre d'une autre formation de second cycle de niveau M2 en France ou à l'étranger. Elle peut se faire vers un doctorat, et permet enfin de candidater, par la passerelle, à l'intégration des études de médecine

TAUX DE RÉUSSITE

70 %

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Cette formation permet d'acquérir une expertise et des compétences en matière de réflexion éthique et de recherche en éthique appliquée à la santé. Elle facilite pour les professionnels de santé l'intégration des instances éthiques des établissements hospitaliers et le développement d'une autonomie de recherches en éthique dans leurs domaines pour les professionnels de santé.

Elle facilite l'insertion professionnelle dans les agences de santé (HAS, ANSM, ARS, ...) et l'institution hospitalière

Contacts

Responsable de la mention

Marie-France Mamzer-Bruneel

marie-france.mamzer@u-paris.fr

Responsable du parcours

Marie-France Mamzer-Bruneel

marie-france.mamzer@u-paris.fr

Gestionnaire de scolarité Pôle Master

Stéphanie Boignet

01 53 10 46 59

stephanie.boignet@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation continue
- Formation initiale

Formation à distance

Présentiel

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Site des Cordeliers

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation